

Conseil Communautaire du 6 Avril 2021

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 021-200006682-20210406-CC\_21\_044-DE

Date d'envoi de la convocation : 31 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 90

Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 63

Nombre de Procurations : 17

Nombre de Votants : 80

**Présidence de :** M. Alain SUGUENOT, Président

**Présents :** Titulaires : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Bernard BATAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Geoffroy BRUNEL, Anne CAILLAUD, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Emmanuelle JEUNET-MANCY, Sophie LEFAIX, Virginie LEVIEL, Geneviève PELLETIER, Michel PIERRON, Jonathan VION, Pascal HUGUENIN, Vittorio SPARTA, Delphine SAVARY, Patricia ROSSIGNOL, Richard BENINGER, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Arnauld GUICHARD, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Michel BOULEY, Jean-Luc PETIT, Véronique RICHER, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Guy DROMARD, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Cladio PAGNOTTA, Rémi CHAMPAUD, Laurence BROCHOT, Olivier MENAGER, Jacques FROTEY, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Jacqueline METAIS, Sylvain JACOB, Eric SORDET, Daniel TRUCHOT, Daniel CARRIER, Jean MAREY, Pascal BOULEY.

**Suppléants :** Mme Catherine TIXIER, (suppléante de M. Yves PYS – CHANGE),  
M. Thierry DUBUISSON (suppléant de M. Christian GHISLAIN – CORCELLES-LES-ARTS),  
M. Michel PERDRIER (suppléant de M. Pierre BROUANT - CORGENGOUX),  
M. Michel ROY (suppléant de M. Marc DENIZOT – CORMOT-VAUCHIGNON),  
M. Michel GIEN (suppléant de M. Pascal MALAQUIN – MELOISEY),

**Délégués ayant donné procuration :**

Mme Carole BERNHARD à M. Raphaël BOUILLET,  
Mme Géraldine CHAMPANAY à M. Pierre BOLZE,  
M. Jean-François CHAMPION à M. Alain SUGUENOT,  
M. Thibaut GLOAGUEN à M. DAHLEN,  
Mme Virginie LONGIN à Mme BRAVARD,  
Mme Olivia PUSSET à M. Pierre BOLZE,  
Mme Sihème REZIGUE à Mme Charlotte FOUGERE,  
M. Philippe ROUX à M. Xavier COSTE,  
Mme Virginie ROUXEL-SEGAUT à Mme JEUNET-MANCY,  
M. Sébastien LAURENT à M. Vittorio SPARTA,  
M. Gérard NAIRAT à Mme Patricia ROSSIGNOL,  
Mme Estelle BRUNAUD à Mme Virginie LEVIEL,  
Mme Corinne GARREAU à M. Jérôme FOL,  
M. Jean-Paul BOURGOGNE à M. Jean-Christophe VALLET,  
M. Jean-Pascal MONIN à Mme Laurence BROCHOT,  
M. Gilles ARPAILLANGES à M. Jean-Luc PETIT,  
M. Gérard GREFFE à Mme Céline DANCER,

**Délégués absents non représentés :**

Mmes et MM. Gérard ROY, Eric MONNOT, Bernard REPOLT, Didier DURIAUX, Jean-Noël MORY, Sandrine ARRAULT, Olivier ATHANASE, Cyril DEREPIERRE, Alexandra PASCAL, Guy VADROT

**Secrétaire :** M. Alexis FAIVRE

## **PROVISIONS POUR RISQUES D'IMPAYES**

RAPPORTEUR : M. Pierre BOLZE

Selon les règles de la comptabilité publique, une provision doit être constituée lorsque le recouvrement des dettes sur comptes de tiers est compromis, malgré les diligences faites par le comptable public. La provision est constituée à hauteur du risque d'irrecouvrabilité estimé par la collectivité à partir des éléments d'information communiqués par le comptable public.

Ainsi, à la demande du Trésorier communautaire de NOLAY, il conviendrait de provisionner, au titre des risques évoqués ci-dessus, les sommes suivantes détaillées en annexe :

1. Budget général (402) :
  - a. Provision constituée pour 3 816,31€
  - b. Reprise sur provision antérieure pour 1 326,05€
2. Budget Assainissement Régie (404) :
  - a. Provision constituée pour 12 330,09€
  - b. Reprise sur provision antérieure pour 9 426,11€
3. Budget Eau Régie (414) :
  - a. Provision constituée pour 13 944,93 €
  - b. Reprise sur provision antérieure pour 9 810,48 €
4. Budget Transport (403) :
  - a. Provision constituée pour 179 €
5. Budget Spanc (406) :
  - a. Provision constituée pour 250 €

La constitution des provisions sera effectuée en dépense au compte 68 correspondant de chaque budget, et la reprise sur provisions antérieures en recette au compte 78 correspondant.

### **DECISION**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les constitutions et reprises de provisions pour risques présentées en annexe.

## PROVISIONS POUR RISQUES D'IMPAYES

RAPPORTEUR : M. Pierre BOLZE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le



ID : 021-200006682-20210406-CC\_21\_044-DE

Pour extrait certifié conforme,  
LE PRESIDENT  
pour le PRESIDENT et par délégation  
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

  
Jean-François PONS



« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télérecours citoyen ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »

**Tableau de suivi des provisions créances douteuses**  
Budget principal  
402

		Compte: 6817				7817						
Tiers	Commune	Type	Objet	N° Titre	Montant provision	Année de provision	N° délibération	Montant ANV ou PRP	Année ANV	N° délibération ANV	N° délibération reprise Prov.	Reprise sur provision
BOILLEREAU Thierry					50,71	2019	CC-19-025					50,71
Camping les Premiers Prés					12 105,45	2019	CC-19-025					
PERRIN-LEGER Séverine					258,16	2019	CC-19-025					258,16
PIERRE DIT GERARD Steve					92,48	2019	CC-19-025					92,48
RENAUDIN Marjorie					505,93	2019	CC-19-025					505,93
BOUHIN Davy					373,78	2020						373,78
DOLEANS Mélanie					801,24	2020						
GUYON Sandra					536,31	2020						
HADDI Mohammed					595,14	2020						
MADANI Abdelkader					44,99	2020		44,99	2020			44,99
PERRUSSOT Anthony					1 356,77	2020						
COHU MARINA					471,22	2021						
DIEMUNSCCH Sophie					169,45	2021						
KUTUKIAN catherine					197,22	2021						
LANGLOIS Marylene					379,10	2021						
RACH Sylvie					219,47	2021						
ROUXEL William					203,98	2021						
THOMAS Jean-Christophe					2 063,12	2021						
TURABIK Faris					112,75	2021						
<b>Provision constituée</b>					<b>16 730,96</b>							<b>1 326,05</b>
<i>Demande de provision en cours TPM à délibérer</i>					<i>3 816,31</i>							<b>1 326,05</b>
<i>Provision totale en cours</i>					<i>19 211,22</i>							


Envoyé en préfecture le 29/04/2021  
Reçu en préfecture le 29/04/2021  
Affiché le   
ID : 021-200006682-20210406-CC\_21\_044-DE

















Tableau de suivi des provisions créances douteuses  
Eau Affermage  
415

Compte: 6817						
Tiers	Commune	Type	Objet	N° Titre	Montant provision	N° délibération
Provision constituée						0,00€

Compte: 7817					
Montant ANV ou PRP	Année ANV	N° délibération ANV	N° délibération reprise Prov.	Reprise sur provision	Reprise sur provision
Reprise sur provision					0,00€

Provision existante 0,00€

Demande de provision en cours TPM à délibérer

Provision totale en cours 0,00€

Reprise à prévoir